

**APPEL D'OFFRE POUR UN ACCOMPAGNEMENT AU CONTENU DESIGN POUR
L'EXPOSITION "VENDRE DE TOUT, ETRE PARTOUT. CASINO" AU MUSEE D'ART ET
D'INDUSTRIE
DU 1ER MARS 2019 AU 8 JANVIER 2020**

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES
(CCTP)**

Date de remise des offres : vendredi 20 juillet 2018 à midi (12h00)

I- LES ENTREPRISES PHARES DU TERRITOIRE AU MAI

Préambule

Musée de société lié au patrimoine industriel de sa région, le musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne a pour mission de conserver et exposer les collections des entreprises phares du territoire, au-delà des trois collections principales que sont le cycle, le ruban et l'arme.

C'est ainsi que plusieurs manifestations d'envergure se sont déroulées au musée mettant en avant la dynamique entrepreneuriale d'un territoire fort de son esprit d'innovation :

- 2012 : *C'était Manufrance, un siècle d'innovations 1885-1985*
- 2013 : *Paquebot France, design embarqué*
- 2016 : *Zoom ! Angénieux, changez d'optiques*

L'année 2018 est pour l'entreprise Casino celle d'un anniversaire. Cela fait 120 ans qu'est créée la Société des Magasins du Casino, Guichard-Perrachon et Compagnie.

Contexte

2018 et 2019 : les années Casino à Saint-Etienne

Le projet de l'exposition et du catalogue qui l'accompagnera s'inscrit dans un projet global et fédérateur impliquant plusieurs acteurs institutionnels de la ville. A cette fin, un conseil scientifique a été constitué, présidé par Robert Belot, professeur des universités. Le travail en mode projet autour du conseil scientifique marque la volonté de se démarquer d'une conception purement commémorative.

Ce conseil scientifique coordonne l'ensemble des actions suivantes :

- exposition aux archives municipales d'octobre 2018 à juin 2019, cette exposition portera sur l'empreinte territoriale de Casino à et autour de Saint-Etienne,
- exposition au musée d'Art et d'Industrie de mars à décembre 2019,
- colloque universitaire en 2019 dont les actes seront publiés sous une forme "beau livre" augmentée de nombreuses images,
- publications grand public et scientifique en 2019,
- projections à la cinémathèque.

Les fonds

Par le biais d'une convention de dépôt adoptée pour la conservation d'une collection de plus de 400 objets au musée d'Art et d'Industrie, de 5000 films à la cinémathèque et du fonds d'archives de près de 200 ml, signée entre la Ville de Saint-Etienne et le groupe Casino, un ensemble exceptionnel intègre les collections publiques.

L'intérêt de ces dépôts et de leur étude réside dans le caractère inédit de ces fonds, notamment d'archives, au niveau national. En effet, une enquête de la mission des archives privées du Service interministériel des archives de France en 2014 auprès des archives départementales démontre l'absence de tels fonds dans les services publics d'archives.

2019 Biennale Internationale Design

Le thème retenu pour la Biennale 2019 est "Terrains d'entente". Si le thème n'est pas impactant pour l'objet de la consultation, les éléments généraux permettent de mieux appréhender le caractère de la manifestation et l'articulation avec le design.

Créée en 1998, la Biennale Internationale Design Saint-Étienne est devenue un événement de design incontournable à l'échelle internationale, résolument ancré sur l'innovation, la prospective et la recherche par le design.

De par la dimension internationale et son rôle catalyseur sur le territoire, la Biennale Internationale Design Saint-Étienne s'inscrit dans la démarche générale de développement par le design de Saint-Étienne, ville créative design UNESCO.

Elle est soutenue par d'importants partenaires publics (la Ville de Saint-Étienne, Saint-Étienne Métropole, le Conseil Général de la Loire, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Ministère de la Culture et de la Communication) et de nombreux partenaires privés.

La Biennale Internationale Design Saint-Étienne donne la parole aux designers, acteurs économiques, institutions, étudiants... à tous ceux qui élaborent les scénarii possibles de notre vie quotidienne grâce au design et dont les projets ou les réalisations constituent des propositions concrètes de modes de vie liés à nos usages actuels ou à venir.

Très différente d'un salon commercial, la Biennale Internationale Design Saint-Étienne est construite autour d'expositions et de parti-pris forts qui valorisent la création contemporaine. Accessible à tous les publics, la Biennale se déroule dans une ambiance festive rythmée par des événements, des visites et des ateliers. Elle est une manifestation unique dans l'univers du design, tant par les expositions qu'elle propose que par la variété des publics qu'elle accueille.

Le catalogue prendra en compte cette dimension d'une publication dans le cadre de la Biennale Internationale Design Saint-Étienne.

Histoire et territoire

En 1892, Geoffroy Guichard acquiert une épicerie située dans l'ancien Casino lyrique de Saint-Étienne, d'où le nom de Casino, et qui restera longtemps le magasin principal du groupe. En 1898, il fonde la Société des Magasins Casino en ouvrant la première succursale à Veauche. En 1901, le groupe compte 50 succursales. C'est ainsi que naît, à Saint-Étienne, l'aventure Casino. Depuis cette période et jusqu'à aujourd'hui, Casino est intimement lié au territoire stéphanois, qui accueille toujours son siège mondial.

Afin d'assurer l'approvisionnement des succursales en marchandises, Casino développe à partir des années 1920 la fabrication de ses propres produits : des usines ouvrent dans la région stéphanoise. En parallèle Casino initie une stratégie commerciale qui fera son succès. La formation des épiciers Casino est fondamentale.

Comme de nombreuses entreprises de cette période, Casino se développe de manière centralisée autour de la famille Guichard-Perrachon. Cette centralisation passe aussi par un esprit de groupe : protection sociale spécifique, rente aux enfants des salariés morts sous les drapeaux en 14/18, aide aux prisonniers pendant la Seconde guerre mondiale... La création ou le soutien aux clubs de sports est un exemple d'un management typique de l'époque mais qui permet dans le cas précis de Casino de conserver l'esprit de groupe malgré l'éclatement des succursales.

Dans les années 1950, Casino développe le réseau des magasins de proximité en initiant le libre service. Ce principe commercial où le client se sert lui-même vient des Etats-Unis. C'est un vrai succès. Les succursales mutent progressivement en supérettes : transition vers le supermarché que Casino développe dans les années 1960. La première cafétéria ouvre en 1967 à Saint-Etienne, le

premier Géant en 1970. Casino, dont l'implantation est limitée à une partie de la France, opère un développement territorial dès le milieu des années 1980.

Le groupe Casino, dont la famille Guichard-Perrachon est toujours à la tête, accentue dans les années 1990 le réseau de proximité grâce à une série de fusions-acquisitions. A la tête de Monoprix-Prisunic, Spar France, Franprix et LeaderPrice, Casino devient ainsi le premier distributeur à Paris.

En 1997, Casino repousse une tentative d'OPA du groupe Promodès grâce au concours du groupe Rallye dirigé par Jean-Charles Naouri. Cette tentative d'OPA fait toutefois émerger une association entre les trois acteurs. La stratégie est alors de se développer fortement à l'international et de diversifier ses activités : services financiers, immobilier commercial...

En 2003, Antoine Guichard cède la présidence du conseil de surveillance à Jean-Charles Naouri qui devient PDG du groupe en 2005 : pour la première fois, un membre extérieur à la famille accède à la direction de l'entreprise. Antoine Guichard est président d'honneur du conseil d'administration jusqu'à sa mort en 2013.

II - EXPOSITION ET PUBLICATION

L'exposition "Vendre de tout, être partout. Casino"

La problématique, transversale aux différentes manifestations et événements (expositions, colloques...) est d'évoquer en quoi et comment l'entreprise Casino s'est adaptée à différents contextes pour assurer son développement depuis 120 ans en mettant en valeur ce qui fait la spécificité d'une industrie de distribution alimentaire à succursales.

L'exposition du musée d'Art et d'Industrie, apportera une réponse à cette problématique en développant trois grands axes qui structurent tout au long de son histoire le fonctionnement de cette entreprise :

- décider,
- fabriquer,
- vendre.

L'axe "décider" est au coeur du système qui fonctionne par un réseau d'allers-retours avec les deux axes "fabriquer" et "vendre" et ce quelle que soit la gouvernance de l'entreprise ou l'époque considérée.

Au sein de l'organisation administrative un certain nombre de postes sont la manifestation de cette centralisation et relaient dans les services de l'entreprise les décisions prises quotidiennement par l'équipe de direction. Inversement, un système est mis en place pour faire remonter depuis les services/succursales/supérettes/dépôts/ateliers de fabrication tout un ensemble d'informations vers la direction.

La publication accompagnant l'exposition

L'ouvrage sera accessible au plus large public et portera les valeurs design attachées à la Biennale Internationale design de Saint-Etienne. La publication accompagnant l'exposition réintroduira la dimension chronologique en incluant la dimension sensible. En effet, la publication consistera en un choix d'objets présentés dans l'exposition. Les visuels seront accompagnés d'une courte contextualisation historique et d'un regard sensible permettant de faire le lien avec la Biennale Internationale Design. Ce regard sera apporté par des designers, des graphistes, des historiens...

Il ne s'agit donc pas d'un catalogue d'exposition mais d'un objet en tant que tel permettant une autre lecture de l'exposition ainsi que des objets présentés.

III- Un accompagnement au contenu design de l'exposition et du catalogue :

Rôle de l'accompagnement

L'exposition n'abordera pas le design dans le contenu de première lecture mais le musée souhaite développer un outil pédagogique, probablement sous forme d'une application à télécharger, qui permettra de délivrer un contenu de deuxième lecture. Le dispositif est en cours d'élaboration par l'agence de scénographie.

La publication apportera un complément à l'exposition en permettant de réintroduire la notion chronologique et l'approche design.

L'accompagnement consiste à apporter un contenu rédigé de designer autour de certains objets exposés en ayant une approche formelle, historique et/ou comparative. La sélection portera sur 25 objets de typologie variée (emballage, affiche, outil, photographies de chaîne de production...) couvrant une période allant de 1898 à nos jours.

Utilisation

Les données fournies par l'accompagnant seront réintroduites dans le dispositif « contenu augmenté » de l'exposition par les médiateurs. Le nom du designer ou de la société de design sera placé dans l'ours de l'exposition.

Les données seront réintroduites dans la publication par le commissariat général. Le nom du designer ou de la société de design apparaîtra avec ceux des autres auteurs (historiens, archivistes, scénographes...).

Les textes seront amenés à être retravaillés par les médiateurs et le commissariat général. Une relecture technique et sur le fond sera prévue afin de valider le contenu des textes.

Rendu et planning

25 objets de typologie variée (emballage, affiche, outil, photographies de chaîne de production...).
Période couverte : 1898-nos jours

Phase 1 : au plus tard le 1er septembre 2018

Forme du rendu : une fiche type rédigée par objet remplaçant celui-ci dans un contexte historique et formel avec des exemples comparatifs.

Phase 2 : accompagnement de l'équipe médiation dédiée à l'exposition sur la rédaction des textes restitués au public dans le dispositif de contenu augmenté au plus tard dernière semaine de septembre (une journée).

Phase 3 : accompagnement au contenu design pour l'ensemble des médiateurs en amont de l'ouverture de l'exposition (à convenir sur janvier, février ou mars 2019) (une demi journée).

IV Cession des droits

La cession des droits s'entend comme suit :

La cession, au profit de la Ville de Saint-Étienne, de ses partenaires publics et de la presse, des droits de représentation, de reproduction et de transformation des créations produites sur tout support papier, sur tout support numérique par tout procédé actuel ou futur ainsi que sur tout support vidéo ou produits dérivés, y compris à des fins commerciales.

Ces droits sont cédés pour une durée de 50 ans et sur une aire géographique internationale.
Le coût relatif à la cession des droits est prévu dans le prix.

Au cas où le titulaire du présent marché ne soit pas l'auteur de la création (cas de sous traitance), un acte spécifique sur la cession des droits d'auteur sera soumis à la signature de l'auteur de la création.

La présente consultation sera exécutée conformément au Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux marchés publics de prestations intellectuelles (arrêté du 16/09/2009, applicable au 18/11/2009).

IV Consultation des entreprises

Il est attendu des candidats

- une présentation de leur entreprise (moyen et compétences) et une note technique présentant leur projet accompagné d'exemples de réalisation du même type.
- un planning
- une offre de prix détaillée selon le bordereau de prix joints

Le candidat sera choisi en fonction des critères suivant :

1- Valeur technique noté sur 10 et pondéré à 60 % :

- 6 points pour la la note technique
- 4 points pour leur expérience

2- Prix noté sur 10 et pondéré à 40 %

(montant de l'offre moins disante / sur montant de l'offre considérée) X nombre de points attribué)

Les offres seront remises sur support électronique ou papier à :

pascale.poyet-quinard@saint-etienne.fr
ou musée d'Art et d'Industrie – Mme Poyet-Quinard
2 place Louis Comte
42026 Saint-Etienne cedex1

Les exemples de réalisation fournis seront restitués après la consultation aux candidats.

Toute question sur la présente consultation peut être adressée à :

marie-caroline.janand@saint-etienne.fr / 04 77 43 73 02